

Benoit-Godet

Nom : *Jules Gustave Clovis*

Prénoms : *Jules Gustave Clovis*

ÉTAT CIVIL

Né le *15 Mars 1883* à *Champhonis*

12 Boulevard de M. ...

10 ...

10 ...

10 ...

10 ...

Signallement

Cheveux *ch* ...

Yeux *bleus* ...

Nez *droit* ...

Bouche *grosse* ...

Menton *légal* ...

Taille (Lm) *171* ...

Emploi

général (1) *3*

militaire (2) *Excu*



Benoit Godet Jules Gustave Clovis
 Né à Forens le 15 mars 1883
 Fils de feu Alphonse et de Maria Genolin.



DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé au 133e Régiment d'Infanterie
du 10 novembre 1914. Arrivé au corps et
Soldat de 2e classe le 16 novembre 1914. 2e
Envoyé dans la disponibilité le 12
Certificat de bonne conduite accordé
Reforme définitive. Indus pour pension temporaire de 25%
le 22/11 pour réduction œil gauche à la perception lumineuse et
main gauche et phalanges index et médium.
Entre le 3 novembre 1916, à l'hôpital de St-Merri, à Goulon pour
"entité". Sorti le 25 Mars 1917. Entre le 25 Mars 1917 à l'hôpital centre
spécial de réforme à Goulon pour "Baludisme". Sorti le 31 Mars 1917, con-
valéscence de vingt-cinq jours. Entre le 26 Février 1918 à l'hôpital civil
de Pontarlier pour "plaies multiples de la face et de la main gauche". Sorti
le 27 Février 1918. Entre le 28 Février 1918. Sorti le 12 Août 1918.
De l'hôpital Complémentaire N° 11, St-Jacques, à Besançon pour
blessures main gauche, globe oculaire gauche par explosion de
détonateur, rejoint son corps, proposé pour service auxiliaire.
Prévu le 1er mai 1921 à Comport (ain) leint aid
de la main droite le 20/2. 1921 au départ du 6 février 1921.



Campagne contre l'Allemagne.
 Du 3 août 1914 au 1 avril 1919.
 Blessé au péroné (avant poste de St Martin)
 Le 22 août 1915.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Blessé au tibia-taranne gauche, fracture probable au péroné. Arrivé
poste de St-Martin le 22 août 1915.
Rappelé au 4e Escadron du Train le 9 Octobre 1918
Envoyé en congé illimité de démobilisation le 1er Avril 1919
par le 14e bataillon (5e éch 1346) de réserve à Tours (ain) Reformé
temporairement 2e avec pension permanente de
40% par la com. de réforme du Rhône sud
du 20 octobre 1919, pour "Réduction vision œil
gauche. Réserve de l'armée territoriale le
 Libéré du service militaire le